

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

**SERVICE
TERRITORIAL
ROUENNAIS**
(ASTR-SER-ADOSEINE)



Introduction

Sur le plan national, la protection de l'enfance a connu en 2023 une année particulièrement difficile tant sur le plan de l'accueil des enfants (sureffectifs sans précédents) que sur le plan des ressources humaines avec d'importantes problématiques de recrutement pour le secteur.

Ce rapport d'activité des services de protection de l'enfance rouennais rend compte de cette année particulière, et de la mobilisation de toutes les équipes pour l'accueil inconditionnel des enfants les plus fragiles. Nous avons créé de nouvelles places et adapté notre offre; poursuivi notre engagement continu à améliorer le cadre de vie des jeunes, à analyser et réduire les incidents, à améliorer nos pratiques ; enfin, nous avons mis en place pour tous les nouveaux agents un programme de formation socle et personnalisé.

L'année 2023 a été également une année marquée par une réorganisation des services du territoire rouennais, pour passer de trois services à deux services. Pour cette raison, nous vous présentons cette année un rapport d'activité unique pour le territoire rouennais, les trois services Astr, Adoseine et Ser n'existant plus en tant que service en 2024.

I. Activité et population accueillie

A. L'activité – données globales ou par prestations des accueils réalisés (*tableaux contrôle de gestion*)

1. Les habilitations (nombre de places)

Nombre de places installées au 31/12	2021	2022	2023	
			Socle	Plan d'urgence
MECS	154	154	154	15
Semi-Auto / Auto	44	44	44	4
Hébergement spécialisé	26	26	26	
MNA	80	80	80	
Accueil d'urgence	42	52	60	
AFR	125	125	115	
SMD	110	90	90	6
STEP		10	10	
IED/R	167	167	167	30
TOTAL	748	748	746	55

Le SER a vu son habilitation se modifier en 2023 avec :

-l'ouverture d'une MECS dénommée « Hestia » de 12 places (6-14 ans) située sur le site de Canteleu le 01.09.2023;

-l'extension de 6 places sur le SMD le 01.10.2023

Ces modifications d'habilitation sont intervenues en réponse au plan d'urgence.

1. Le taux d'occupation Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global ou par prestation (file active)

Taux d'occupation (hors plan d'urgence)	2021	2022	2023
MECS	97%	101%	101%
Semi-Auto / Auto	81%	94%	100%
Hébergement spécialisé (hors répits)	93%	83%	105%
MNA	93%	95%	99%
Accueil d'urgence	99%	105%	113%
AFR	88%	79%	82%
SMD	91%	91%	91%
STEP		84%	101%
IED/R	62%	95%	95%

Les ressources limitées de l'AFR n'ont pas pu aider à absorber la suractivité de l'année 2023. Celle-ci a particulièrement impactée le SAUC et les MECS du SER. En effet, le taux d'occupation des MECS cache une réalité multiple. Les MECS du SER ont été très régulièrement en sureffectif contrairement à celles d'Adoseine (capacités limitées, punaises de lit, ...).

Tout comme les MECS classiques, les MECS spécialisées ont aussi participé à l'effort demandé en accueillant des profils d'enfants singuliers afin de les préserver d'un accueil au SAUC inadapté.

Par ailleurs, au cours de ces 3 dernières années, nous constatons une très nette augmentation du taux d'occupation au SAUC particulièrement, et ce malgré une augmentation de places. La suractivité devenue structurelle impacte les conditions d'accueil des usagers et de travail des professionnels.

File active de l'année (dont plan d'urgence en 2023)	2021	2022	2023
MECS	242	261	288
Semi-Auto / Auto	70	66	70
Hébergement spécialisé (hors répits)	35	31	26
Répits		3	20
MNA	116	106	106
Accueil d'urgence	204	212	290
AFR	131	117	113
SMD	185	171	144
STEP		17	23
IED/R	210	246	258

Nous constatons également sur les trois dernières années une augmentation de la file active (et des places) de l'IED sur Rouen, avec en revanche une diminution de la file active du SMD. Sur les AFR, nous avons baissé notre file active, en lien avec des difficultés de recrutement.

On constate une augmentation importante de la file active en MECS qui illustre bien les accueils réalisés en urgence et le turn-over important des usagers pris en charge. Le travail mené par les équipes a bien abouti à des réorientations d'usagers.

2. Le nombre d'entrées et de sorties

ENTREES/SORTIES de la prestation sur 2023	Entrées	Sorties
MECS	139	115
Semi-Auto / Auto	26	22
Hébergement spécialisé (hors répits)	7	6
Répits	18	6
MNA	29	27
Accueil d'urgence	228	222
AFR	21	16
SMD	67	54
STEP	13	13
IED/R	97	93

Le nombre de sorties du SAUC est différent selon le mode de calcul :

- 222 est le nombre de jeunes sortis du SAUC peu importe le nombre de fois
- 243 est le nombre de sorties du SAUC et certains jeunes sont entrés et sortis plusieurs fois.

Évolution des situations à la sortie du SAUC

	Rapatriement département d'origine	Retour à Domicile	Fugues	Orientations internes	Orientations externes	Total des sorties
2021	5	28	45	44	55	177
2022	6	33	38	47	47	171
2023	17	60	37	49	80	243

Orientations externes : les opérateurs principaux

- 1- Le FAE : 15 admissions
- 2- Le Val d'aubette : 14 admissions
- 3- Les NIDS : 11 admissions (Montville 4, Le Havre 2, DALI 1, DASEC 1 et Duclair 3)

La saturation du SAUC, au cours cette année, et ce malgré l'augmentation de sa capacité d'accueils, a contraint les MECS du SER et d'ADOSEINE à accueillir en urgence.

3. L'âge

Age (file active 2023)	Moyen	Mini	Maxi
MECS	13	3	21
Semi-Auto / Auto	18	16	21
Hébergement spécialisé (hors répits)	17	13	20
Répits	12	7	18
MNA	17	15	19
Accueil d'urgence	14	4	18
Fratrie			
Pouponnière			
AFR	10	0	20
SMD	12	3	17
STEP	16	13	18
IED/R	12	0	19

4. Part filles et garçons

Part Fille/Garçon (file active 2023)	Fille	Garçon
MECS	43%	57%
Semi-Auto / Auto	50%	50%
Hébergement spécialisé (hors répits)	29%	71%
Répits	15%	85%
MNA	11%	89%
Accueil d'urgence	46%	54%
AFR	38%	62%
SMD	47%	53%
STEP	43%	57%
IED/R	37%	63%

L'accueil de garçons reste majoritaire, même si cela tend à s'équilibrer entre les filles et les garçons sur l'accueil d'urgence.

B. Les personnes accueillies (données contrôle de gestion ou service)

1. Type de mesure

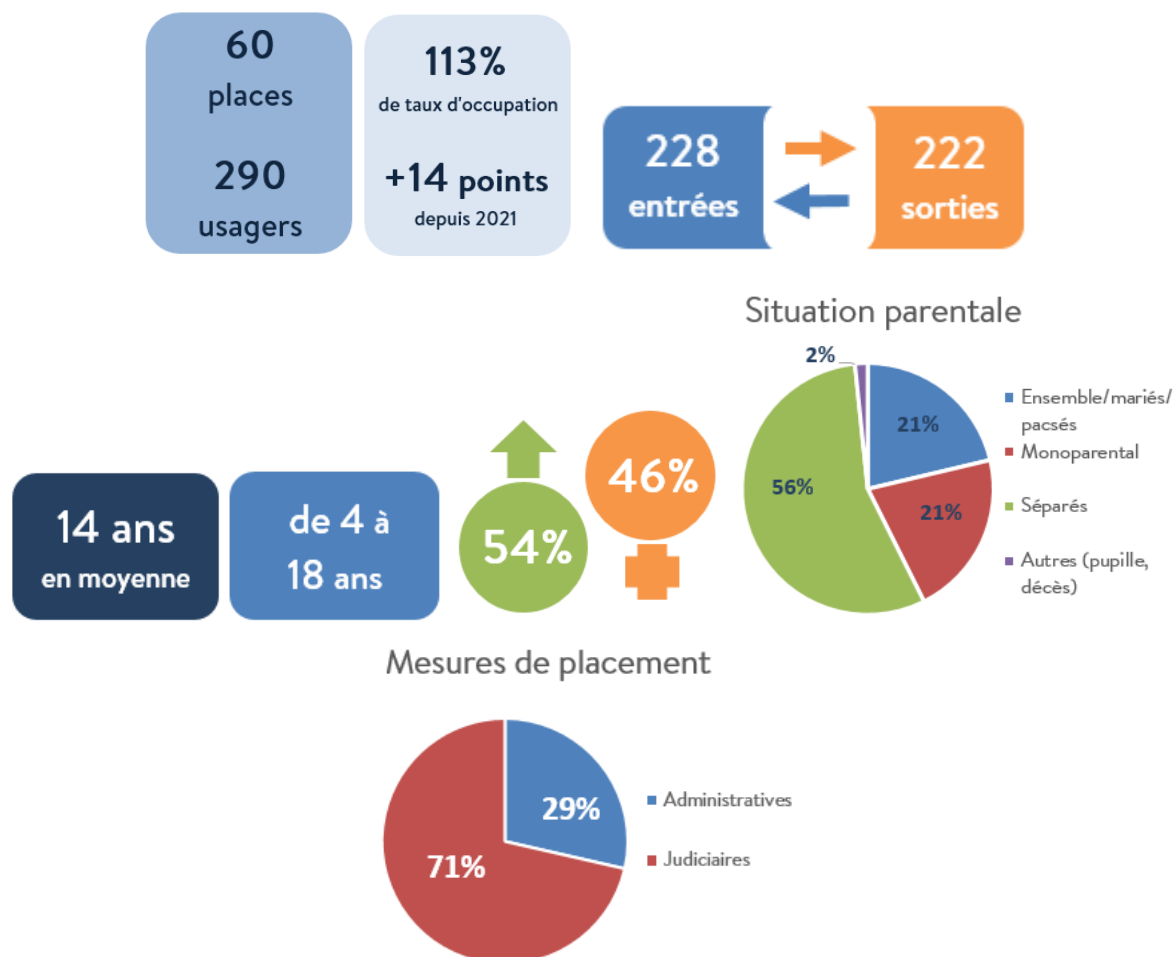
Type de mesure (au 31/12/2023)	Administratives	Judiciaires
AFR ROUEN	19%	81%
Hébergements Spécialisés	35%	65%
IEDR	42%	58%
MECS	13%	87%
SAA	67%	33%
SAUC	29%	71%
SMD	27%	73%
STEP	0%	100%

2. La situation des parents

Situation des parents (au 31/12/2023)	Ensemble/mariés/pacsés	Monoparental	Séparés	Autres (pupille, décès)
AFR ROUEN	30%	16%	52%	2%
HS	26%	21%	42%	11%
IEDR	18%	11%	69%	2%
MECS	11%	11%	75%	2%
SAA	14%	6%	72%	8%
SAUC	21%	21%	56%	2%
SMD	23%	16%	61%	0%
STEP	0%	40%	60%	0%

3. Focus par prestations

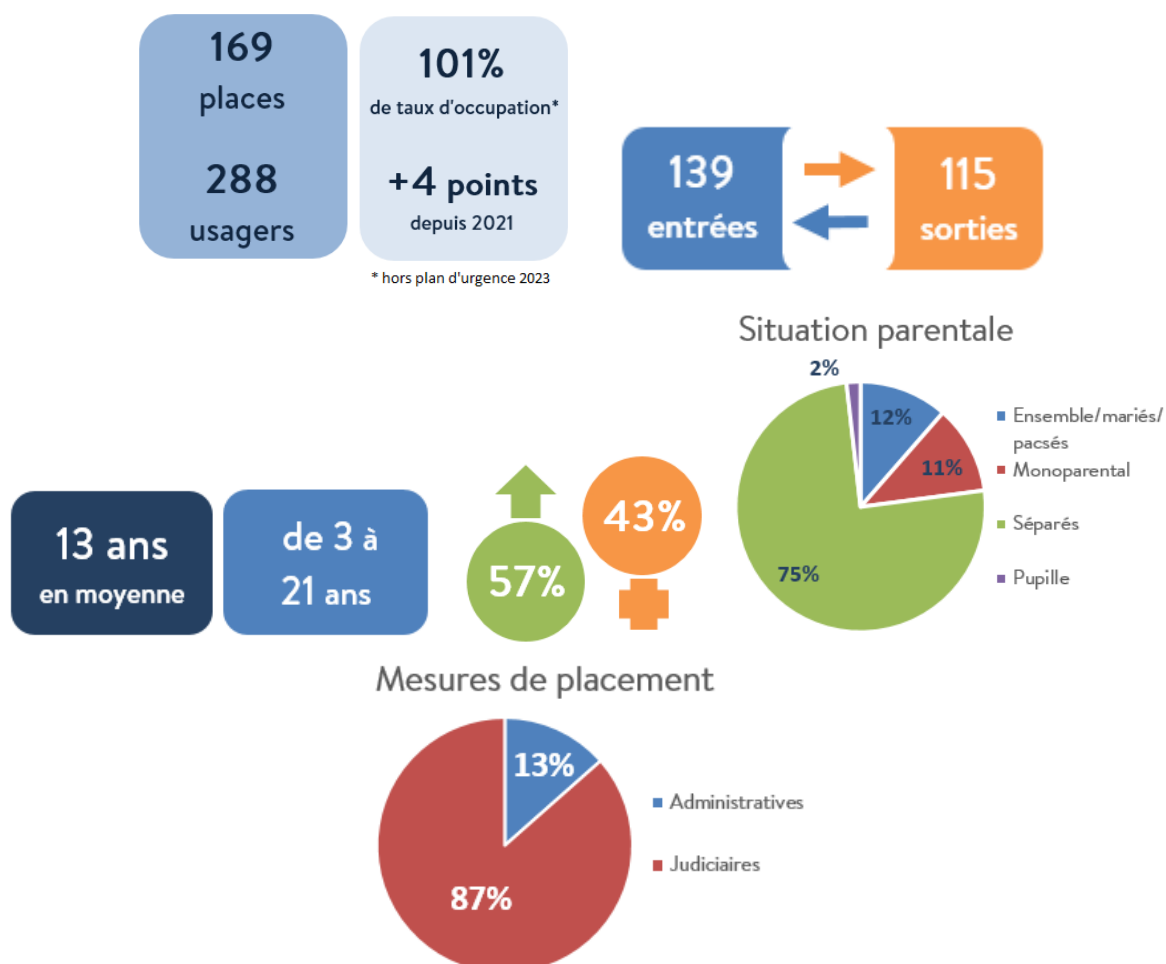
ACCUEIL D'URGENCE



	2021					2022					2023				
	PLACES			FILE ACTIVE		PLACES			FILE ACTIVE		PLACES			FILE ACTIVE	
	01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE	01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE	01/01	31/12	MOY.	NB USAG.	RATIO PLACE
AQUILAE	18	18	18	79	4.39	18	18	19	90	4.82	18	18	18	116	6.44
PEGASE	12	12	12	59	4.92	12	12	13	57	4.50	12	12	12	59	4.92
SIRIUS	12	12	12	68	5.67	12	12	13	66	5.21	12	12	12	84	7.00
CASSIOPEE						0	10	3	20	6.01	10	10	10	50	5.00
PHENIX											8	8	8	26	3.25
	42	42	42	204	4.86	42	52	47	212	4.48	60	60	60	290	4.83

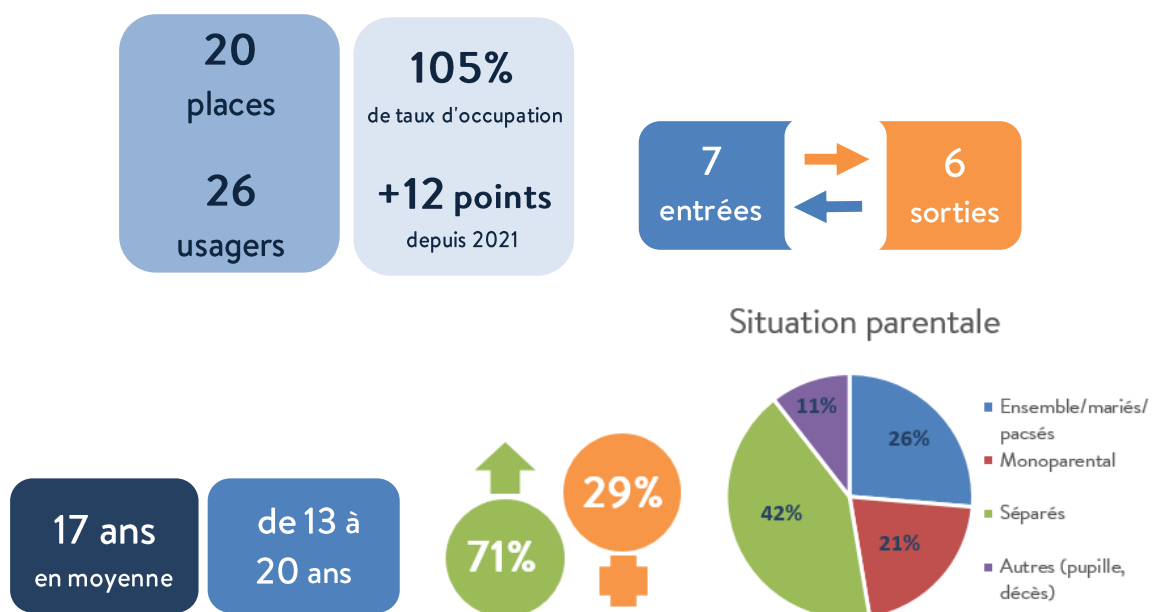
Alors qu'elle avait augmenté de 4% en 2022, la file active a bondi de 37% en 2023. Rappelons que la file active antérieure à l'épisode COVID oscillait en moyenne entre 160 et 180 usagers par année.

HEBERGEMENT COLLECTIF (MECS)

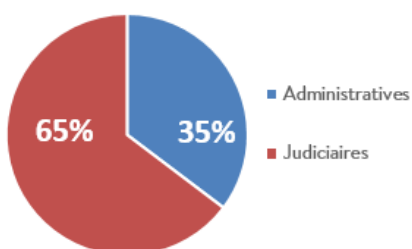


Les taux d'occupation n'ont cessé d'augmenter depuis 2021. L'année 2023 a été notamment marquée par le sureffectif ainsi que par les mouvements avec 139 entrées pour 115 sorties, pour une file active de 288 usagers sur les hébergements collectifs à Rouen.

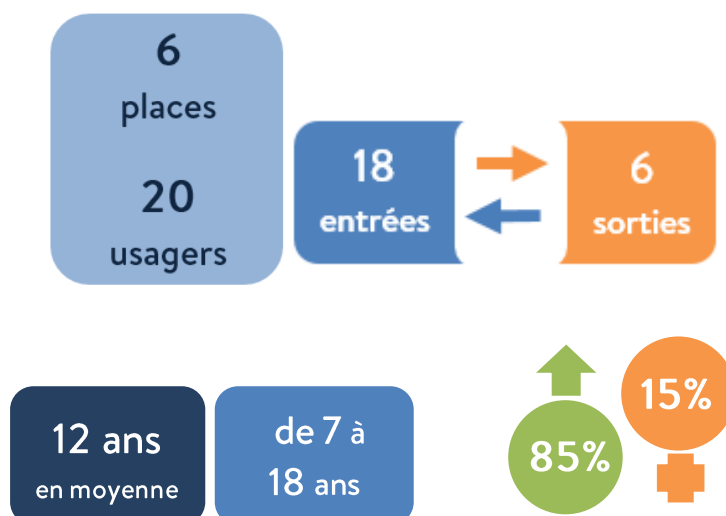
HEBERGEMENT SPECIALISE (HORS REPITS)



Mesures de placement

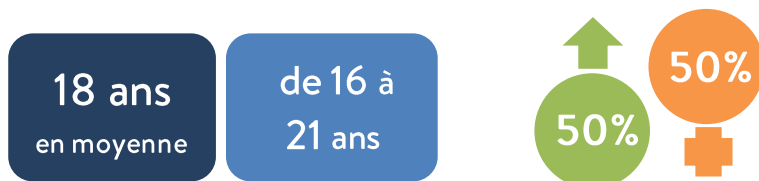
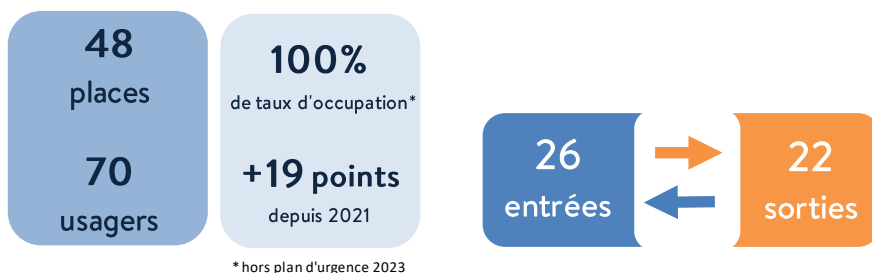


REPITS ANCRE ET CHANTELOU

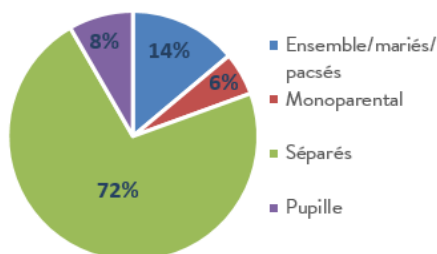


Après une première année de fonctionnement, le dispositif de répit a pris toute sa place dans le panel de réponses de la protection de l'enfance et tend à atteindre la cible d'activité (60%). Offre alternative et nouvelle au sein de l'établissement, son activité est suivie dans le cadre d'un comité porté par la Direction Enfance Famille afin de proposer ou de valider des adaptations aux besoins.

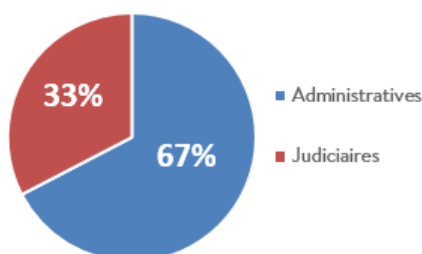
SEMI-AUTONOMIE / AUTONOMIE



Situation parentale

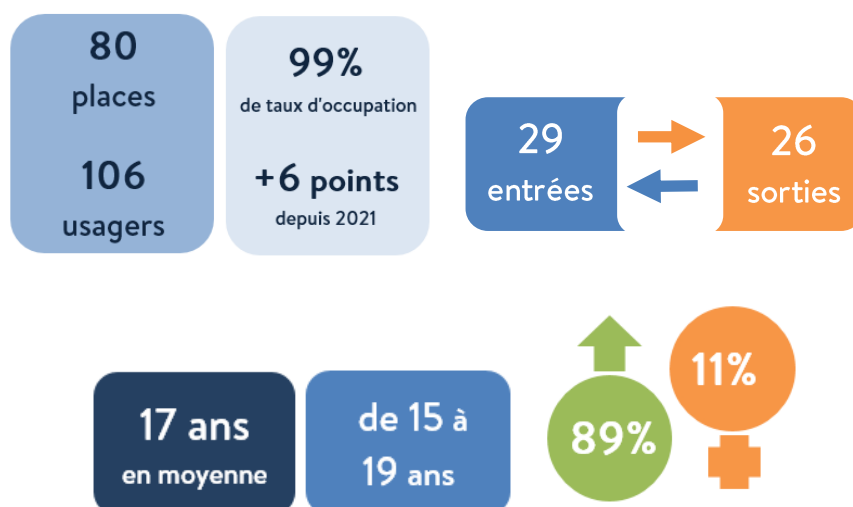


Mesures de placement



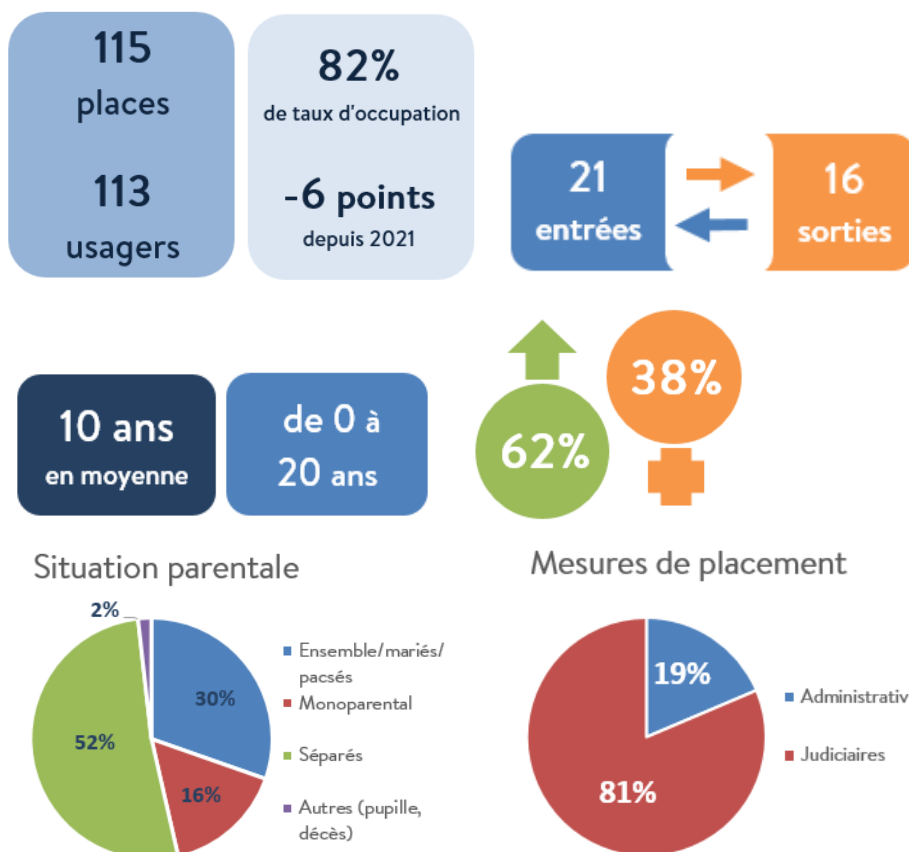
Sur la prestation de semi-autonomie, nous observons là encore un très fort taux d'occupation cette année (soit une augmentation de 19 points), avec également un turn-over des jeunes très important (22 sorties pour 26 entrées dans l'année). Cette pression sur l'activité impacte les conditions d'accueil des adolescents et la qualité du suivi des appartements. L'âge moyen des jeunes sur cette prestation de semi-autonomie/autonomie est aujourd'hui de 18 ans, suite à l'impact de la Loi Taquet.

MNA



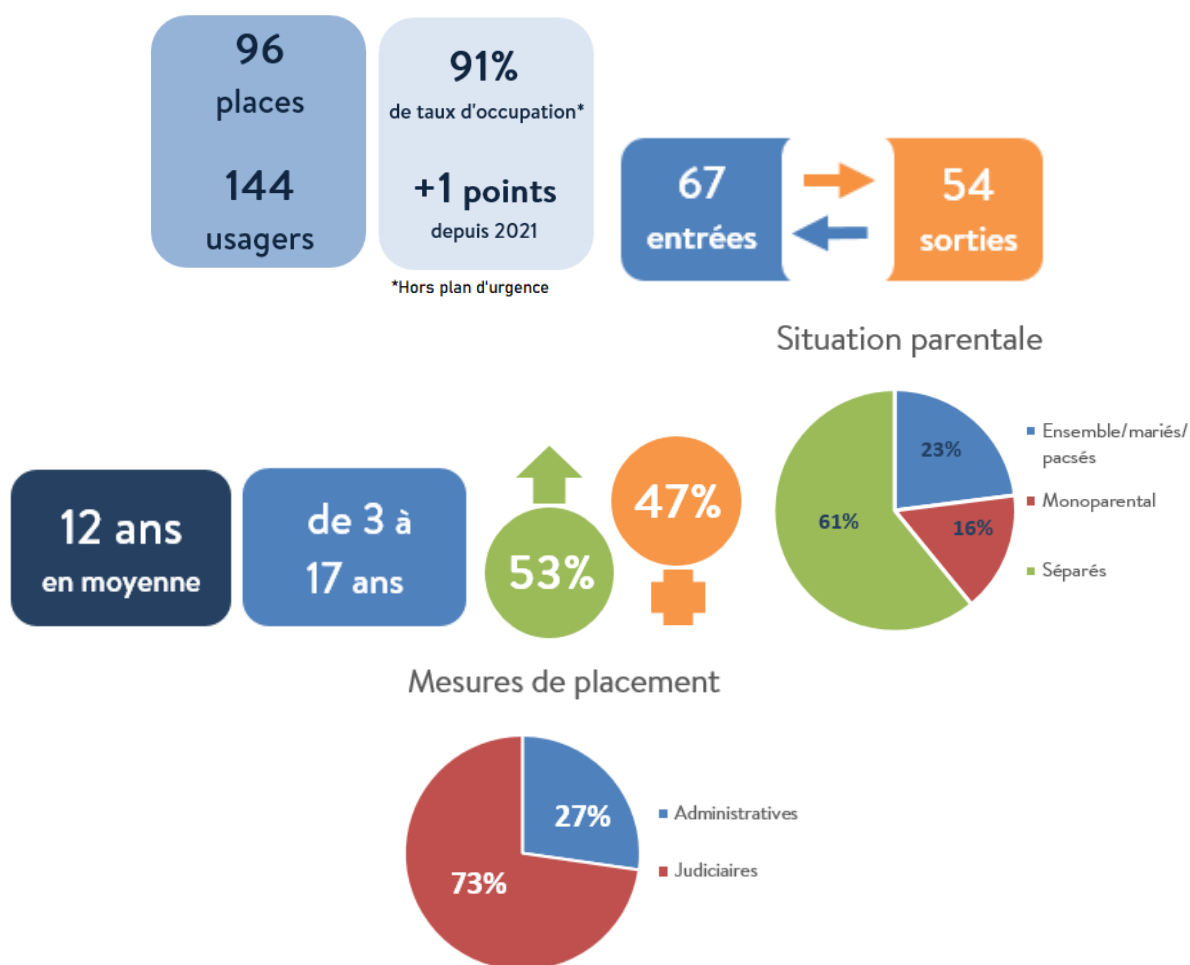
Sur cette prestation aussi le taux d'occupation a augmenté, ainsi que les mouvements. Suite à l'obligation de ne plus accueillir les mineurs dans les hôtels, il a été demandé à l'unité Terre-Neuve de les accueillir dans les meilleurs délais : mais pour cela, l'Aide sociale à l'enfance nous a demandé de réorienter rapidement les majeurs accueillis sur les hôtels. Même si nous sommes convaincus que l'hébergement à l'hôtel n'est pas adapté dans le cadre de la protection de l'enfance, ces réorientations rapides ont engendré parfois beaucoup de souffrance pour les jeunes, ce qui a nécessité un accompagnement renforcé de la part de l'équipe.

AFR



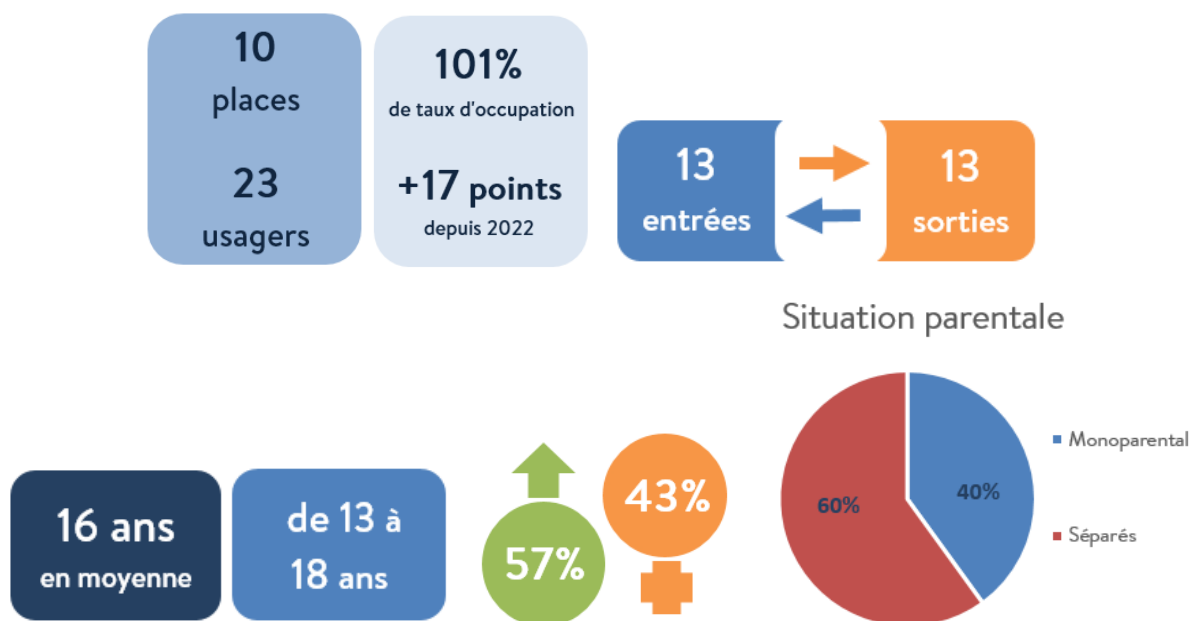
A l'inverse des autres prestations, notre taux d'occupation s'est maintenu à 82%. En effet, nous avons été, sur Rouen comme sur l'ensemble du territoire départemental, confronté à des difficultés de recrutement des assistantes familiales.

SMD



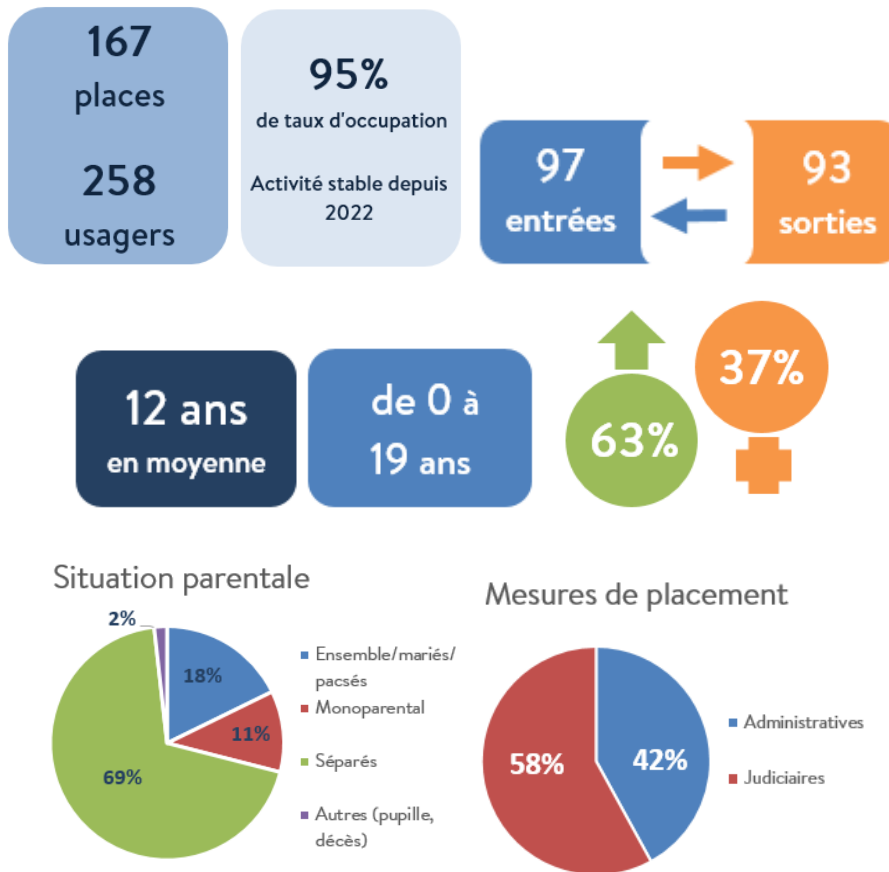
Notre taux d'occupation du SMD a également augmenté. Nous observons que depuis la transformation de la MAPA en SMD, la part des placements judiciaires a largement augmenté par rapport aux placements administratifs.

STEP



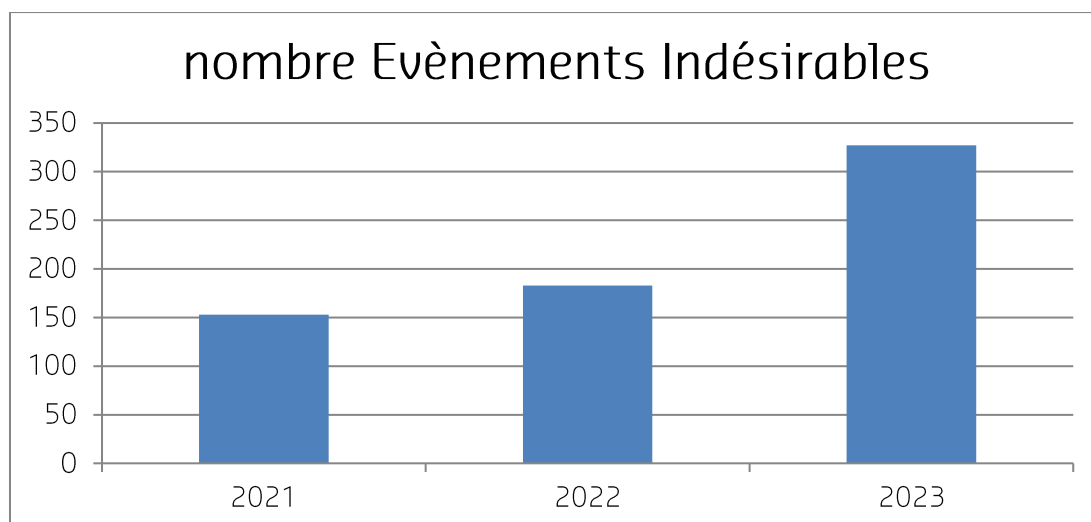
La mesure STEP continue de répondre aux besoins des jeunes en opposition au placement. Au vue de l'ampleur des besoins, nous avons même réalisé du sureffectif cette année, avec une file de 13 jeunes et un taux de mouvement de 100%. La moyenne d'âge des jeunes est de 16 ans, ce qui correspond bien au projet du STEP avec une majeure partie d'adolescents en errance et avec des pratiques à risques.

IEDR



Sur Rouen, nous avons augmenté de 30 places l'IEDR, passant en fin d'année 2023 à 197 usagers accompagnés au titre de la prévention, laquelle est un engagement fort de l'établissement. Nous développons ainsi un accompagnement varié, allant de la mesure simple à la mesure renforcée, de la mesure judiciaire (AEMO) à la mesure administrative (AED).

4. Analyse et observations des événements indésirables



Si nous avons enregistré une augmentation de 20 % d'événements indésirables en 2021 et 2022, le nombre a pratiquement doublé en 2023, passant de 183 à 327.

Au moins 3 éléments peuvent expliquer cette nette augmentation :

- Les équipes éducatives se saisissent davantage de cet outil pour tracer les incidents
- Augmentation significative des jeunes bénéficiant d'une notification MDPH présentant des troubles psychologiques, voir psychiatriques. Les équipes éducatives sont confrontées à des dynamiques de groupe plus complexes.
- Les sureffectifs viennent impacter indéniablement les conditions d'accueils

80% des EI sont relatifs à des violences.

Il convient de relever deux incidents majeurs sur les unités Bréhat (semi-autonomie) et Socoa (MECS) : autolyse d'un usager et incident bâtementaire ayant entraîné le déménagement de 6 logements.

II. Evolution dans les prestations et faits marquants

A. La modification de l'offre

L'année 2023, au-delà des travaux de recomposition des trois services de protection de l'enfance du territoire rouennais, a été jalonnée de modifications des périmètres de l'offre de ces derniers, fruit des négociations avec le Département au regard du contexte particulier que connaît le secteur depuis quelque temps.

Ainsi, des places ont été créées :

- 8 places SAU sur une nouvelle unité, PHENIX, en janvier 2023, dont 4 places fléchées pour l'accueil des mineurs de retour de zone (MRZ) en lien avec l'élaboration d'un protocole pluri-partenarial (ASTR)
- 3 places MECS à Bonaventure (ADOSEINE)
- 4 places semi-autonomie (ADOSEINE)
- 30 places IEDR (ADOSEINE)
- 12 places sur une nouvelle MECS, nommée HESTIA, ouverte en septembre 2023 dans le cadre du plan d'urgence déployé par le Département, sur le site de Canteleu : aménagement d'un niveau du bâtiment 58 (SER)
- 6 places SMD en octobre 2023 (SER)

Ces transformations ont requis à la fois une souplesse des équipes, que ce soit au niveau opérationnel ou fonctionnel, que sur le plan logistique, administratif et éducatif. Celle-ci en dit long sur l'enjeu crucial d'adaptation de notre offre que les équipes ont pris à bras le corps pour pallier les défaillances du système.

En dehors du champ de la protection de l'enfance, l'offre de l'IDEFHI s'est étoffée d'une nouvelle corde à son arc fin 2022 pour déploiement au cours de l'année 2023 à la suite de la réponse à un appel à projet sur le volet « rupture » du contrat engagement jeune. Ainsi, sur le territoire rouennais, l'unité RIVAGE a pour mission de faciliter l'accès à ce nouvel accompagnement aux jeunes très en rupture (16-25 ans, 29 ans si titulaire d'une RQTH), susceptibles d'en être exclus ou de rester en marge de l'offre existante en raison des difficultés multiples auxquelles ils sont confrontés. Des appels à projets régionaux, dédiés à ces jeunes, ont été lancés. Les crédits sont abondés par l'Etat. L'engagement est de trois ans

à compter de décembre 2022. L'extension du dispositif a été validée fin 2023 au regard des besoins.

B. Les travaux sur la recomposition des services de protection de l'enfance

Au-delà de ces créations de places dans le registre de la protection de l'enfance, la réflexion sur la recomposition des services de protection de l'enfance à l'interne de l'IDFHI, dans le droit fil de la lettre de mission établie à la Directrice générale à son arrivée, s'est menée dans le souci d'insuffler une lisibilité au périmètre respectif des services, que ce soit en interne ou en externe, en veillant à l'intérêt du parcours des usagers.

En amont à ces travaux, le rapprochement des deux MECS dites spécialisées, Chantelou et l'Ancre, sous l'égide d'un seul responsable d'unité s'est accompagné, en janvier 2023, de l'intégration de l'une de ces deux unités, l'Ancre, au service ASTR. La complétude de ces deux unités et l'adossement du nouveau dispositif de répit à celles-ci, dès septembre 2022, ont rendu cette intégration indispensable pour contribuer à une meilleure lisibilité à la fois pour les agents et pour nos partenaires.

Les travaux ont combiné deux exigences :

- Etablir deux services par tranches d'âge en mettant en perspective un pôle « Enfance » et un pôle « Adolescence » pour œuvrer, dans le cadre des projets de service, à insuffler des réflexions collégiales dans l'intérêt des usagers ;
- Conserver, pour des unités interdépendantes et dans l'intérêt de la lisibilité des prestations, des blocs d'unité à l'interne de ces deux pôles au-delà de la notion d'âge (AFR, SAU, MECS spécialisées) pour faciliter la cohérence de parcours de leurs usagers.

Des groupes de travail se sont conduits à partir d'avril jusqu'à novembre sous la houlette d'un Comité de pilotage associant les services opérationnels et les directions fonctionnelles concernées. Les contours des deux services ASTER (Accueil Spécifique Territorial et de l'Enfance Rouennais) et SAAFIR (Service Adolescence et Accueil Familial d'Intervention Rouennais) ont été présentés dans le cadre des réunions institutionnelles des différents services Adoseine, ASTR et SER pour une mise en œuvre le 8 janvier 2024.

Dans le cadre de ces modifications, la systématisation de la fonction de coordination de parcours des usagers au sein des MECS a été actée au sein des différentes unités d'hébergement en fonction d'un seuil d'usagers.

C. Modification des modalités d'accompagnement des familles

De manière périphérique à la recomposition des services opérationnels, les travaux ont conduit à une harmonisation des fonctionnements des différents services de protection de l'enfance de l'IDEFHI dans la mise en œuvre de l'accompagnement des familles. Ainsi, le choix institutionnel a été de systématiser au sein des MECS la fonction de « référent famille » en lieu et place d'une unité spécialisée telle que l'Unité d'Accompagnement et de Soutien aux Familles (UASF).

Deux groupes de travail se sont donc conduits à partir de novembre avec des représentants de l'UASF et des équipes pluridisciplinaires des MECS (cadres, coordonnateurs, psychologues, référents enfant) pour élaborer une grille d'intervention des différents agents autour à la fois de l'exercice des droits de visite et d'hébergement, de l'évaluation et de la mobilisation des compétences parentales et familiales et du soutien à la parentalité.

D. L'accompagnement des nouveaux professionnels

Aux prises avec une crise du recrutement traversant le secteur de la protection de l'enfance et notamment les unités d'accueil d'urgence, le SAUC s'est transformé en laboratoire d'accompagnement des nouveaux professionnels en termes de sensibilisation aux modalités de prise en charge et au contexte institutionnel à partir de juin 2023. L'objet est de sécuriser les interventions de professionnels non aguerris aux publics que nous accueillons en leur inculquant les fondamentaux du cadre d'intervention et de favoriser leur parcours de formation interne (ou externe).

Des journées de formation ont été conçues sous l'égide de l'adjoint de direction du service ASTR à destination des professionnels non diplômés, nouveaux venus au sein de l'établissement, manquant, malgré les aiguilles des cadres et des coordinatrices, de connaissances pratiques et réglementaires. 7 sessions se sont mises en place sur l'année.

En lien avec la DRH, le contenu et le programme de formation se sont peu à peu étoffés et inscrits dans une régularité pour systématiser, bien au-delà du SAUC et même du service ASTR (Adoseine et SER), l'inscription des nouveaux venus peu après leur prise de fonctions.

III. Plan d'amélioration de la qualité du service (objectifs et résultats, orientations)

A. Le plan d'actions de promotion de la Santé Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

Toute l'année, les infirmières des trois services rouennais ont réalisé des interventions régulières d'éducation pour la santé sur diverses thématiques en fonction des besoins identifiés : alimentation, hygiène, vie affective relationnelle et sexuelle... Ces actions peuvent également se réaliser en lien avec les psychologues lorsqu'elles concernent la santé mentale des enfants et adolescents.

Enfin, dans tout le travail mené nous veillons à travailler dans une approche en santé communautaire, à savoir d'associer les enfants, de développer leurs connaissances et capacité d'agir afin qu'ils puissent être acteur de leur santé.

Exemples de plusieurs actions en promotion de la santé menées sur nos services.

Sur le service Enfance :

- Le parcours des culottes : il s'agit d'un outil d'éducation pour la santé sur la thématique des menstruations créé par des jeunes et l'infirmière du service en collaboration avec l'agence de communication spécialisée jeunesse La Petite Boite. Le contenu de l'outil a été validé par une gynécologue praticienne hospitalière du CHU de Rouen.
- La poursuite des ateliers autour des compétences psycho-sociales et de la gestion des émotions animés par Trajectoire Santé, Gaëlle NABAIS (stagiaire en licence professionnelle « Accompagnement Social, Intervention sociale et Parcours de médiation » à l'Université de Rouen) et l'infirmière du service. Ces ateliers ont été construits en collaboration avec Sophie BUISSON, psychologue et chargée de recherche à l'IDEFHI, spécialisée notamment sur la question des capacités de mentalisation.

Sur le service Adoseine :

- L'évolution de l'action « Truc d'ados » en « Parole de jeunes » via un travail de réflexion avec les jeunes afin de répondre davantage à leurs besoins. Ce groupe de paroles est ouvert à tous les jeunes du service. Il aborde divers sujets définis avec les jeunes tout au

long de l'année. Les séances sont animées par une équipe de professionnels du service : psychologues, éducateurs et infirmières.

- La poursuite du Ciné-débat, une fois par mois, sur les unités les Alizés et l'IEDR. A destination des adolescents du service, elle consiste en la projection d'un film suivi d'un échange/débat avec les jeunes autour de thématiques identifiées (relations amicales, relations amoureuses, usage des réseaux sociaux mais aussi usage de drogues, prostitution...) et avec parfois l'intervention d'un partenaire. C'est aussi un moment de convivialité pour les jeunes.
- Le groupe de travail Réduction des Risques, associant jeunes et professionnels à la mise en œuvre d'actions sur les thématiques de la VARS, des addictions et de la santé mentale (création d'un Padlet, temps de sensibilisation auprès de jeunes et professionnels...).

Sur le service Astr :

- Des temps de sensibilisation organisés sur la promotion d'un usage raisonné des écrans et des réseaux par les étudiants en Service Sanitaire auprès des jeunes des MECS spécialisées.
- Le groupe de parole à l'accueil d'urgence animé par l'infirmière et une psychologue sur la santé globale.
- L'intervention à destination des jeunes de l'AFR (enfants et ado) sur les questions de genre en collaboration avec Medhy Bouzazoua, socio-linguiste.

B. L'auto-évaluation menée en 2023

L'auto-évaluation étant un enjeu primordial des démarches d'évaluation dans l'amélioration continue de la qualité de l'établissement, nous avons ainsi mené en 2023 notre première auto-évaluation relative à la participation des usagers. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé et nous l'avons ciblée sur l'expression de la personne accompagnée comme des professionnels chargés de cet accompagnement global.

Cette démarche d'auto-évaluation a été réalisée par tous les services opérationnels de la protection de l'enfance, portée par les adjoints de directions et/ou les cadres référents qualités.

Elle s'inscrit également dans la démarche globale d'amélioration de la qualité dans la prise en charge des usagers.

Conclusion : Perspectives

L'année 2023 s'est également conclue pour l'IDEFHI par la conception du projet d'établissement 2023-2028. Les professionnels des trois services du territoire rouennais se sont fortement mobilisés dans les groupes de travail thématiques qui en ont sous-tendu la réflexion : la participation des usagers, la personnalisation de l'accompagnement, la promotion de la santé, l'insertion sociale et culturelle, le développement territorial, la qualité de vie des professionnels, le développement durable, la gouvernance. C'est autour de ces objectifs ambitieux et au sein de deux nouveaux services territoriaux rouennais (le service Aster et le service Saafir) que s'ouvre donc l'année 2024.

38 Route de Sahurs CS 10004
76380 Canteleu
www.idefhi.fr

